

## **Communiqué du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits humains des peuples autochtones à l'occasion de sa visite officielle en Bolivie**

6 décembre 2007

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits humains et les libertés fondamentales des autochtones, M. Rodolfo Stavenhagen, a effectué une visite officielle en Bolivie, sur invitation du Gouvernement, du 25 novembre au 7 décembre de cette année. L'objectif de la visite était de connaître la situation des droits humains des peuples autochtones originaires du pays.

Le mandat du Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones fut établi en 2001, et renouvelé par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2007. Un aspect particulièrement important de ses activités est constitué par les visites qu'il effectue périodiquement aux pays sur invitation des gouvernements respectifs. Les rapports de ces visites décrivent la situation générale des droits autochtones, ainsi qu'une série de recommandations destinées aux gouvernements et à d'autres acteurs pour améliorer la situation. La visite effectuée par M. Stavenhagen en Bolivie est la onzième qu'il réalise en sa qualité de Rapporteur spécial, et le rapport correspondant sera présenté prochainement devant le Conseil des droits de l'homme.

Au cours de sa mission, M. Stavenhagen a visité les départements de La Paz, Potosí, Oruro, Chuquisaca, Cochabamba, Santa Cruz et Beni, où il a tenu des réunions d'information avec les organisations autochtones et des droits de l'homme, afin de connaître la situation spécifique des différentes communautés. Entre autres, il s'est entretenu avec les représentants des différentes nations aymaras et kechuas, ainsi qu'avec les peuples ayoreo, chapobo, chiquitano, guaraní, guarayo, mojeño, movima, tacana, trinitario, uru, yuquí et yuracaré, entre autres. Le Rapporteur spécial s'est également entretenu avec différents ministres et fonctionnaires du gouvernement national, avec les autorités préfectorales et municipales, avec des membres de l'Assemblée constituante et du Pouvoir législatif, et avec le Défenseur du Peuple. Il s'est également entretenu à deux reprises avec le Président Evo Morales Ayma.

La Bolivie est un pays multinational. En 2005, un président autochtone a été élu pour la première fois. Il a annoncé son intention de promouvoir des changements profonds dans la politique sociale et économique qui profitent aux populations autochtones et qui remédient aux injustices historiques dont ces peuples ont été victimes. Le Président Morales a également nommé différents ministres et ministres adjoints autochtones au sein de son cabinet. L'une des premières décisions du gouvernement fut de démanteler le Ministère des questions autochtones et des peuples originaires, remplacé désormais par une approche transversale sous la direction du Ministère de la Présidence.

Le Gouvernement a élevé au rang de loi interne la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par l'Assemblée Générale en septembre de cette année. De même le texte de la Constitution politique de l'Etat, récemment approuvé par l'Assemblée constituante inclut de nombreuses dispositions relatives aux droits collectifs des peuples autochtones, y compris le concept d'autonomie autochtone.

L'une des questions principales qui a attiré l'attention du Rapporteur spécial au cours de sa visite est la grave persistance des phénomènes de racisme et de discrimination contre les personnes autochtones, et en particulier contre les femmes autochtones. Ces phénomènes

s'expriment également dans les actes des fonctionnaires des pouvoirs publics aux niveaux national et subnational, ainsi que dans les attitudes des partis politiques et des groupes de pression, qui parfois incitent à la violence contre des personnes à cause de leur condition d'autochtone. Les expressions à contenu raciste anti-autochtone sont fréquentes dans certains médias de communication de masse, qui sacrifient fréquemment les principes d'objectivité et d'impartialité pour défendre des intérêts partisans. Il est inquiétant que le conflit politique qui traverse actuellement la Bolivie ait donné lieu à un regain d'expressions racistes, qui sont le propre d'une société coloniale plutôt que d'un état démocratique moderne.

La négation de l'accès à la terre et au territoire, tel qu'il est reconnu par la Déclaration des Nations Unies, est la principale préoccupation des communautés autochtones du pays et la principale source des abus contre leurs droits. Bien qu'il y ait eu des progrès dans les processus de réorganisation et de qualification des terres dans le cadre de la Loi de l'Institut national de Réforme agraire et de réorganisation communautaire, de nombreux obstacles entravent encore ces processus, causant la frustration des communautés. Dans les terres hautes, où prédominent les petites exploitations terriennes et ce qui s'appelle le « surconfundio », de nombreuses communautés originaires demandent la reconstitution de leurs terres ancestrales. Dans la zone orientale et dans la zone amazonienne du pays, où de grandes exploitations terriennes sont implantées, souvent de manière illégale, et ont généré de nombreux conflits avec la population autochtone touchée, et parfois déplacée, avec des cas signalés de graves violations de leurs droits de l'homme.

Cette inquiétude souligne la situation de servitude dans laquelle vivent encore les communautés guaranis dans trois départements du pays comme résultat de la dépossession historique de leurs territoires, que le Rapporteur a eu l'occasion de constater directement. La situation des communautés fortement à risque et vulnérables inquiète également, comme dans le cas du peuple yuqui, au Tropique de Cochabamba, ou des ayoreos, dans le département de Santa Cruz.

Le Rapporteur spécial a pu examiner différents cas de pollution environnementale due aux industries extractives avec des effets hautement nocifs sur la santé et l'environnement des communautés voisines. C'est le cas également des activités minières dans les départements de Oruro et Potosí, ainsi que des exploitations d'hydrocarbures dans les autres régions.

La mobilisation des peuples autochtones au cours des dernières années a permis des progrès dans la reconnaissance des droits de ces peuples et de leur rôle dans la vie politique nationale. Les nombreux cas documentés d'agressions et d'attaques contre les leaders autochtones et les défenseurs des droits de l'homme, avec l'appui des pouvoirs économiques et des autorités locales, constituent un phénomène préoccupant, qui reflète les difficultés auxquelles la construction d'une société plurielle et démocratique doit faire face dans le pays.